Figures religieuses et fortifications : les statues de Notre-Dame. Enjeux de la représentation[1]

Roxanne LOOS

Les aspects symboliques de certains détails des fortifications sont rarement abordés. Entre autres, la présence de statues religieuses sous la protection desquelles tout ou partie des remparts pouvaient être placé. Ainsi à Namur, la chapelle Notre-Dame du Rempart (ci-contre) **édifiée au XVIIe siècle, dont l'avatar actuel date du XIXe siècle ; ainsi de même à Charleroi où une chapelle dédiée à la Vierge est érigée sur l'enceinte en 1682[2]. La contribution de Roxanne Loos en donne un cadre général. (n.d.l.r.)**



Introduction

Ce petit article entend interroger les rapports entre les représentations religieuses et les fortifications, particulièrement les figures sculptées de la Vierge ou de saints nichées au sommet des portes fortifiées, quelles soient urbaines ou castrales. Car, par définition, ces portes sont inéluctablement le maillon faible de la fortification. Aussi, très tôt dans l'histoire, des stratégies de protection de cette brèche dans la défense ont-elles été développées, d'une part par le biais d'innovations techniques et d'autre part, par l'intermédiaire d'éléments décoratifs et ornementaux à valeur de protection spirituelle. C'est particulièrement ce dernier point qui retiendra ici l'attention, dans sa dimension de représentation à caractère religieux, comme c'est souvent le cas au bas moyen-âge, voire aux temps modernes.

Ainsi, cette analyse a pour objectif de saisir les liens, les interactions et les enjeux qui se jouent entre ces motifs saints sculptés et les fortifications. Quels sont leurs rôles ? Quels rapports entretiennent-elles avec les fortifications ? Quelles en sont les intentions ? Quels en sont les effets ? Ce sont autant de questions auxquelles cet article tentera d'apporter des éléments de réponse.

Il n'est pas inutile de souligner une difficulté en ce qui concerne l'état de la question, qui est quasiment pour ne pas dire totalement inexistante au sein de la littérature scientifique[3]. En effet, si le sujet plus général de l'ornement est déjà peu ou prou abordé dans sa relation avec l'architecture défensive, le rapport avec les représentations de type religieux l'est encore moins. Nous pouvons néanmoins noter le travail de Julien Gardner (professeur émérite à l'université de Warwick en Grande-Bretagne) concernant l'iconographie des portes de l'Italie médiévale, bien qu'il se concentre essentiellement sur la décoration au sens large et au détriment de la fortification[4]. Il a néanmoins le mérite de souligner (le premier ?) que les portes pourvues de statues peuvent revêtir différentes nuances de signification depuis la domination, la protection, l'intimidation, jusqu'à la provocation[5].

Par conséquent, cette brève étude brossera à gros traits différentes hypothèses encore non appuyées

1. Cet article résulte d'un travail réalisé dans le cadre du cours de master « Introduction à l'histoire de la fortification et des arts militaires » donné à l'UCL par le prof. Philippe Bragard.
2. LALIEU, *La Madone miraculeuse de Charleroy. Notre-Dame Immaculée au Rempart, son histoire – sa dévotion – son culte*, Paris-Bruges, 1929.
3. Les seules références explicites sur le sujet sont rares, pauvres et non-scientifiques, tel que F. Libaud, *Niches murales de portes fortifiées des villes* dans *Niches et linteaux de protection* dans Connaissance et sauvegarde des oratoires (association), *Connaissance et sauvegarde des oratoires de nos pays de France et de la Communauté Européenne*, 2010, [http://www.les-oratoires.asso.fr/niches-linteaux-de-protection], (22/12/2012).
4. « I shall deal almost exclusively with sculpted or painted decoration, not with fortification, still less urbanism (…) ». J. Gardner, « An Introduction to the Iconography of the Medieval Italian City Gates», *Dumbarton Oaks Papers*, vol. 41, 1987, p. 199.
5. *Ibid.*, p. 202.

scientifiquement à ce jour. Ainsi, seront envisagés successivement le rôle protecteur de ces représentations (au sens divin du terme), l'effet de puissance qui s'en dégage, ainsi que le pouvoir dissuasif vis-à-vis de l'attaquant (chrétien s'entend) que peuvent revêtir ces représentations religieuses apposées sur les fortifications. Ensuite, un petit excursus du côté du phénomène des Vierges miraculeuses, particulièrement prégnant au XVIIe siècle, permettra de mettre en parallèle certaines légendes relatant la défense de villes fortifiées assiégées (à l'instar de Notre-Dame de Hal) avec le rôle conféré aux représentations religieuses sculptées dans les fortifications.

Ce propos sera qui plus est illustré à l'aide de quelques exemples et de comparaisons afin de saisir les véritables enjeux appliqués à l'étude de cas concrets. Ce sera par exemple le cas du château La Ferté-Milon (Aisne) ou des portes urbaines de Boersch (Bas-Rhin) ou de Boulogne-sur-Mer, dont la porte de Neuve (ou de Calais) reprend le motif d'une Vierge nautonière miraculeuse, permettant par là d'opérer la mise en parallèle avec les Vierges miraculeuses. Bien que chaque cas nécessite une approche particulière vis-à-vis du contexte du commanditaire, des raisons politiques (stratégies géopolitiques, temps de guerre ou de paix, etc.), économiques et sociales, l'intention est ici de dégager leurs points communs dans une réflexion générale.

1. Une protection divine

Le Moyen-Âge et particulièrement les XIVe et XVe siècles voient certaines de ses villes et de ses châteaux être rehaussés de représentations religieuses. Des sculptures en ronde-bosse, des hauts ou bas-reliefs figurant la Vierge ou le saint patron de la cité sont effectivement insérés au sein d'une niche ou d'un dais qui surmonte plus souvent une porte fortifiée. Car qu'elles soient urbaines ou castrales, la porte représente naturellement une faille dans la fortification. Aussi, pour se protéger du danger de cette faiblesse, faut-il user de ruses et d'astuces, certes techniques, mais aussi d'une toute autre nature (en l'occurrence divine). C'est le cas des représentations religieuses.

Mais quels étaient les rôles incombés à ces représentations ? L'une des premières hypothèses concerne précisément la protection divine. Ainsi, cette fonction peut se laisser apparenter jusqu'à un certain point à celle que jouaient les objets « apotropaïques », dans le sens où ces représentations ont pour but de « détourner » (du grec ancien *ἀποτροπή, apotropein*) et de prémunir des influences néfastes[6], en l'occurrence de l'envahisseur.

Ainsi, le saint patron d'une ville, par définition, était déjà naturellement investi d'une fonction protectrice envers celle-ci, tout comme la figure hautement sacrée de la Vierge Mère de Dieu. Dès lors, leur représentation littéralement aux portes de l'enceinte assurait la protection de ses habitants. C'est par exemple le cas de la porte Basse de Boersch dans le Bas-Rhin (fig. 1). Bien que répondant à des critères de défense propres aux portes des petites villes alsaciennes médiévales[7], celle-ci est mise de surcroît sous le protectorat de la Vierge Marie, dans l'espoir qu'elle intercède en leur faveur en cas de troubles.



• Fig. 1. Boersch, *Porte Basse*, XIVe siècle. Cliché de Pierre Jacob. Extrait de : CRDP de l'Académie de Strasbourg, *Architecture militaire au Moyen Âge* dans *Base Numérique d'Alsace*, 24/06/2011, [http://www.crdpstrasbourg.fr/data/albums/idf_architecture-militaire-moyen-age/index.php?img=20&parent=4], 22/12/2012.

6. Ce terme est d'abord appliqué à cette fonction par Julian Gardner, avant d'être repris par Felecity Ratté. J. Gardner, *op. cit.*, p. 202.; F. Ratté, « Architectural Invitations : Images of City Gates », *Gesta*, vol. 38, N°. 2, 1999, p. 142.

7. Une porte voûtée dont les contreforts portent encore une glissière qui recevait la herse, probablement manœuvrée depuis un hourd en surplomb, par devant les deux battants de la porte aujourd'hui disparus. « Boersch : le Niedertor » dans *Architecture militaire au moyen-âge* dans Ministère de l'Education Nationale – CRDP Académique de Strasbourg, *Documentation – Base Numérique du Patrimoine d'Alsace*, 24/06/2011, [http://www.crdp-strasbourg.fr/data/albums/idf_architecture-militaire-moyen-age/index.php?img=20&parent=4], (22/12/2012).

Mais il est à noter que bon nombre de ces statues ont disparu. En effet, en plus des inévitables vicissitudes du temps, ces ornements fragiles de nature sont en conséquence les premiers éléments de l'appareil défensif à succomber sous les coups d'une attaque. De plus, des modifications ont fréquemment été apportées à ces portes en réponse aux besoins nouveaux, par exemple liés aux adaptations des techniques d'artillerie. Par ailleurs, la Révolution française a procédé au dépeçage presque systématique des œuvres à caractère religieux, comme autant de symboles de l'ancien régime. Les portes de Boulogne-sur-Mer, initialement construites au XIIIe siècle, illustrent ces propos, puisque la porte des Dunes (fig. 2) fut vraisemblablement restaurée après les dégâts causés lors du siège de la ville en 1544, avant d'être remplacée par « *(…) une image de Notre Dame posée nouvellement à la Porte des Dunes* »[8], qui y resta jusqu'à la Révolution, époque à laquelle elle fut retirée en même temps que celle qui existait à une autre porte de la ville, la Porte Neuve ou de Calais (fig. 3 et 4). Il semblerait que les Madones aient été remises en place après la Restauration en 1830[9].

2. Un pouvoir dissuasif

Mais au-delà de cette protection apportée à l'intérieur des remparts, cet appel à la protection divine, matérialisée dans la pierre et symbolisée par la représentation dominant l'ouvrage en surplomb, pouvait de ce fait intimider l'envahisseur. L'assaillant, particulièrement le chrétien, devait en effet lancer l'assaut contre une ville gardée divinement et concrètement contre la représentation sacrée de la Vierge, du saint, perpétrant par là un acte de type iconoclaste. De cette façon, la représentation religieuse sur la fortification acquiert un pouvoir dissuasif.

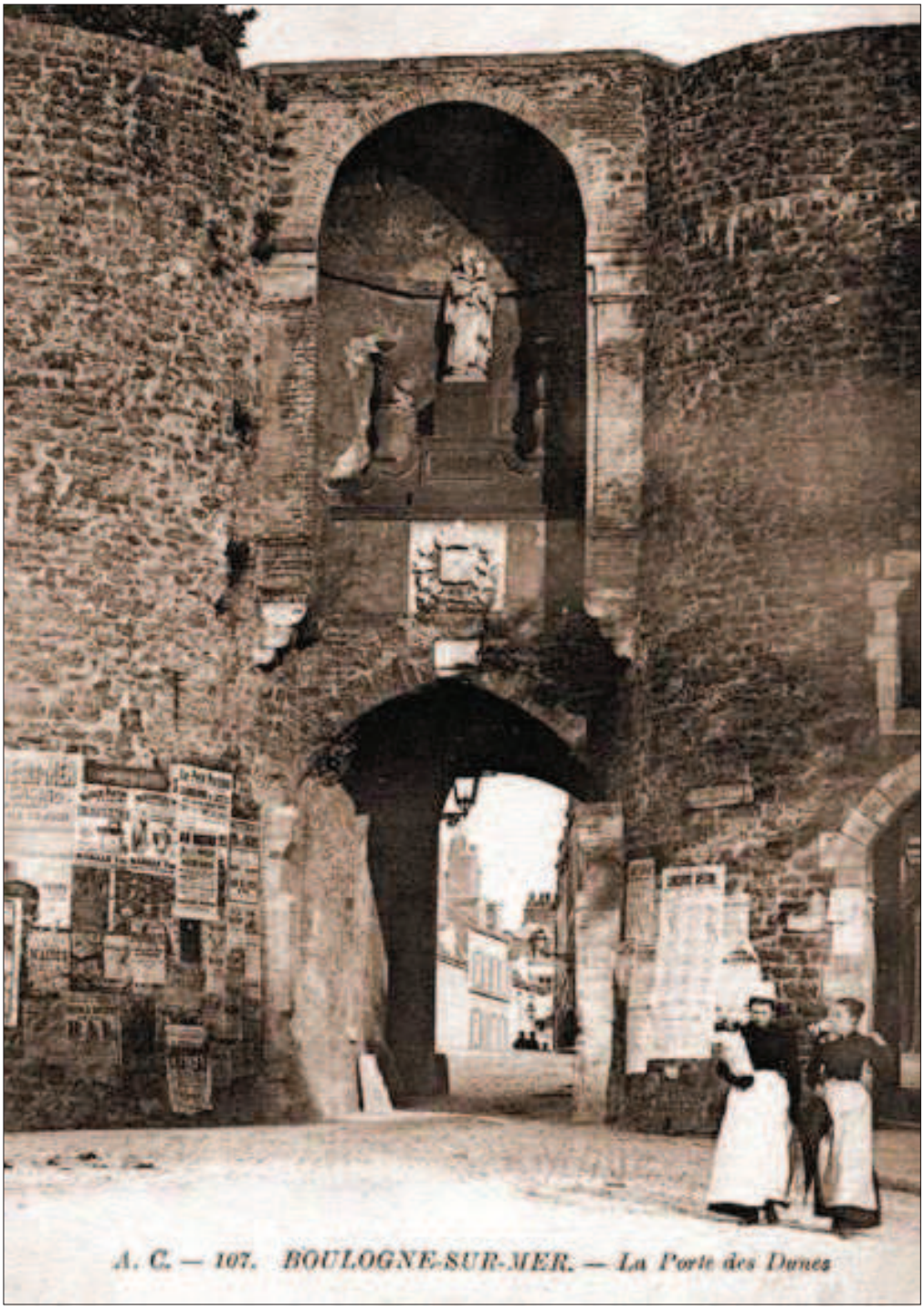

• Fig. 2. Boulogne-sur-Mer, *Porte des Dunes*. État au début du XXe siècle. Cliché A. C. Extrait de : « Photos urbaines anciennes de la ville de Boulogne-sur-Mer » dans *Boulogne-sur-Mer – Cartes anciennes* dans *Mincoin*, s.d., [http://www.mincoin.com/carte ancienne/boul67.php], (22/12/2012).

D'ailleurs, ce n'est pas anodin si ces statues étaient apposées plus spécifiquement sur les portes, à savoir l'organe défensif le plus propice pour y ajouter un ornement, puisqu'elles sont le lieu de passage obligé de tout un chacun entre l'intérieur et l'extérieur. C'est également la raison pour laquelle c'est la façade côté campagne tournée vers l'extérieur et non celle côté ville/château qui est généralement décorée, preuve s'il en est que la protection est destinée sinon à protéger la ville de l'extérieur, à

8. Bénédiction de la nouvelle image par le doyen de la cathédrale. Annales de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer, 20 mai 1659. Cité dans : A. Verley, « Entrons dans la vieille ville en franchissant la Porte des Dunes », *La semaine dans le Boulognais*, 26/08/2009. Mise en ligne : [http://www.lasemainedansleboulonnais.fr/actualite/ boulogne/2009/08/26/article_entrons_dans_la_vieille_ville_en_franchi.shtml], (22/12/2012).

9. Le journal *l'Impartial* du 13 juin 1850 écrivait : « *Deux statues de Notre Dame viennent d'être placées l'une au dessus de la Porte des Dunes, l'autre au dessus de celle de Calais. Ces statues sculptées, en bois, sont celles qui occupaient le même emplacement il y a un certain nombre d'années* (…) ». *Ibid*.



• Fig. 3. Boulogne-sur-Mer, *Porte Neuve* ou *Porte de Calais*. État en mai 2009. Cliché de Pierre Dessauges. Extrait de : « Boulogne sur Mer : la porte neuve (porte de Calais) » dans *Ardres : Rencontre Vacanceo Mai 2009 – Ardres – France – Album Photos* dans *Vacanceo*, 12/05/2009, [http://www.vacanceo.com/albums_photos/voir-photo_549911.php], 22/12/2012.



• Fig. 4. Boulogne-sur-Mer, *Porte Neuve* ou *Porte de Calais*, détails de la Vierge à l'Enfant. État en novembre 2011. Cliché de André Cbx. Extrait de : « La porte Neuve, Vieille ville de Boulogne-sur-Mer » dans *Le blog de cbx41*, 16/11/2011, [http://www.cbx41.com/article-la-porte-neuve-vieille-ville-de-boulogne-sur-mer-89986261.html], (22/12/2012).

• Fig. 5. La Ferté-Milon, *Château*, ca. 1398-1407. État en 2005. Cliché de F. Genestoux. Extrait de : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?ACTION=CHERCHER& FIELD_5=LBASE&VALUE_5=PA00115673]

dissuader tout à la fois l'adversaire à ses portes. C'est en outre un symbole fort, d'autant plus important aux seuils, aux frontières.

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier de faire un effort de restitution mentale de ces portes à l'époque, dont les sculptures, sinon l'ensemble de la porte, devaient probablement être polychromées (comme c'était le cas de bon nombre d'architecture au moyen-âge et aux temps modernes), renforçant par là l'effet de présence de la figure sacrée d'autant plus impressionnante, pour emprunter des termes au vocabulaire de l'anthropologue de l'art.

3. Un effet de puissance

Cette question de l'effet de la représentation sur le visiteur en amène une autre, celle de l'aspect symbolique et de l'impression de puissance.

La porte reste incontestablement un organe technique destiné à défendre l'entrée d'une enceinte, mais son ornement, en l'occurrence la représentation sculptée de la Vierge ou d'un saint, n'a quant à lui aucun rôle défensif au sens technique du terme. Car, comme nous l'avons vu, si un rôle protecteur lui est bel et bien conféré, ce n'est qu'au sens divin du terme. Elle n'en reste pas moins une représentation sculptée, un ornement (un terme lui-même connoté des notions d'ajout, de supplément et de gratuité) extérieur et explicite qui « agrémente » cet appareil de défense. De cette façon, l'ornement exprime la richesse, la puissance et le pouvoir de son commanditaire par le temps, le soin, le coût et le caractère ostentatoire qu'il connote. À ce propos, Vauban, pionnier sous bien des aspects dans l'histoire de la fortification, sera l'un des premiers à parler explicitement du rôle joué par les portes et leur ornement selon lui « nécessaire » pour « impressionner et démontrer la richesse et la puissance », « là où passe tout un chacun »[10].

C'est par exemple le cas du château La Ferté-Milon dans l'Aisne (fig. 5), située sur l'enceinte de la bourgade. Le duc Louis d'Orléans[11] ordonne sa construction qui débuta en 1398 sous la direction de Jean Lenoir d'après une conception de Jean Aubelet, pour assurer la protection du duché de Valois au nord de Paris, avant d'être définitivement



10. Cf. Ces lettres à Louvois dans le contexte de sa dispute avec son ministre de tutelle à propos de l'ornementation des portes fortifiées d'Alsace et de son coût. Cf. Ph. Bragard, *Questions spéciales d'histoire de la fortification et des arts militaires*, cours donné à l'université catholique de Louvain, année académique 2012-2013.
11. Louis d'Orléans (1372-1407) : duc de Valois, fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon et frère du roi Charles VI.

interrompue à sa mort en 1407[12]. Les restes de la monumentale façade, étendus sur plus d'une centaine de mètres de long et d'une quarantaine de mètres de haut, sont rythmés par quatre tours richement ornées par une statue de Preuse encadrée d'une niche aux ornements gothiques ciselés. Au centre des deux tours d'entrée, un haut-relief du *Couronnement de la Vierge* (fig. 6), logé dans une niche flamboyante en anse de panier, somme la porte d'entrée sur pas moins de cinq mètres de hauteur et sept mètres de large. Marie, les bras croisés et humblement agenouillée devant son Fils bénissant, est couronnée Reine des Cieux parmi un cortège d'anges[13].

Ce relief, d'une qualité et d'une délicatesse notables, souligne une certaine recherche esthétique. Pour ce faire, Louis d'Orléans aurait vraisemblablement fait appel au sculpteur Jean du Liège[14]. Car si généralement l'ornement au sein des fortifications ne fait pas figure de lieu d'innovation en termes de renouvellement des formes artistiques, cette affirmation nécessite plus de nuances dans le cas des portes. En effet, en tant que lieu de passage vu et franchi par tous qui se doit d'impressionner, elle est plus propice à l'introduction d'éléments de modernité.

Outre le traitement monumental et théâtral de la façade et plus particulièrement de la porte en grand appareil taillé, l'ajout des bas-reliefs ainsi mis en évidence augmente ce caractère ostentatoire, cet effet qui impressionne, d'autant plus en regard du reste du château inachevé (cf. plan, fig. 7). Pourtant, ils avaient déjà pris le temps pour sculpter des ornements « accessoires » avant la fin du chantier. Qui plus est, le duc d'Orléans choisit une scène de glorification céleste de la Vierge, sous laquelle il appose les armoiries de sa famille, le blason des Valois, entourés d'anges (fig. 6) au même titre que Marie lors de son couronnement, opérant de la sorte un retournement vers son propriétaire et commanditaire, à son tour associé à cette glorification. Car en effet, de façon générale les écussons sculptés sur les fortifications étaient destinés à la gloire du commanditaire, en marquant la propriété et par conséquent le pouvoir, l'impression de richesse depuis l'extérieur. Cette impression de puissance participe de surcroît à l'effet dissuasif du château. La boucle est ainsi bouclée.

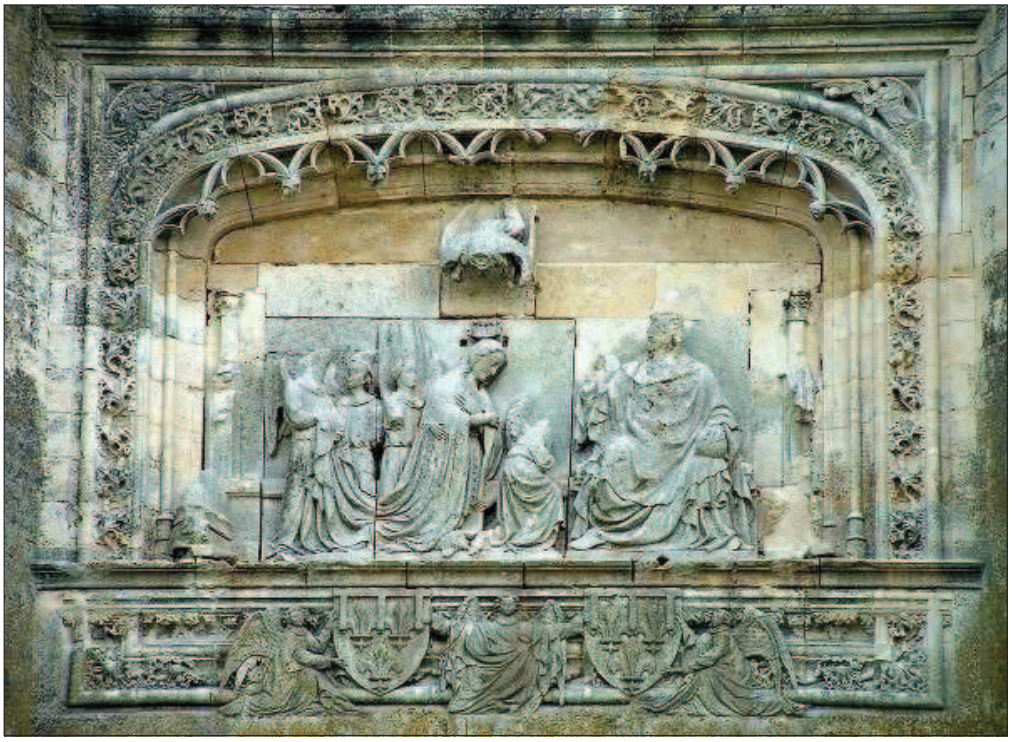

• Fig. 6. La Ferté-Milon, *Château*, détail du bas-relief du *Couronnement de la Vierge*, début XVe siècle. État en 1887. Cliché de J. E. Durand. Extrait de : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?ACTION=CHERCHER& FIELD_5=LBASE&VALUE_5=PA00115673]

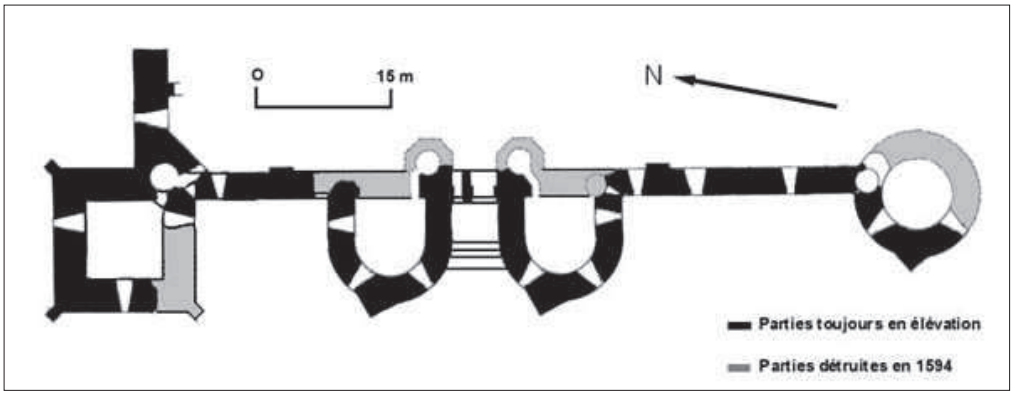

• Fig. 7. La Ferté-Milon, *Château*. Plan. D'après J. Mesqui. Extrait de : J. Mesqui C. et Ribéra-Pervillé, « Les châteaux de Louis d'Orléans et leurs architectes (1391-1407) », *Bulletin Monumental*, t. 138, 1980, p. 293.

12. Jean Lenoir : architecte royal du baillage de Senlis chargé deux ans auparavant de la conduite du chantier de Pierrefonds. Il est chargé de la direction du chantier, mais la conception du projet est sans doute à attribuer à Jean Aubelet, « maçon général » de Louis d'Orléans, c'est-à-dire architecte en chef du duc. I. Isnard, « Ferté-Milon (La). Château. XIVe-XVe siècle » dans Ministère de la Culture et de la Communication, *Inventaire général du patrimoine culturel – Architecture*, 1997 [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr? ACTION=CHERCHER&FIELD_5=LBASE&VALUE_5=PA00115673], (22/12/2012).
13. J. Mesqui, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, 1997, p.169.; J. Baudoin, *Normandie. Ile-de-France*, Nonette, 1992 (La sculpture flamboyante), p. 160.
14. Jean du Liège (à ne pas confondre avec Jean *de* Liège) est l'un des artistes au service du duc d'Orléans, parfois qualifié de « charpentier ». J. Baudoin, *op. cit.*, p. 160.

4. Mise en parallèle avec le phénomène des Vierges miraculeuses

Une porte en particulier a attiré notre attention du côté des Vierges miraculeuses, la porte Neuve ou porte de Calais de Boulogne-sur-Mer déjà évoquée ci-avant. En effet, la statue qu'elle contient n'est autre qu'une représentation de la sculpture de la Vierge nautonière, qui, selon une légende du VIIe siècle, serait arrivée au port de la ville dans une barque, tenant son Fils sur son bras gauche[15]. C'est le point de départ de la construction d'une église et d'un pèlerinage qui lui sont consacrés. Ainsi, cette porte de Boulogne serait mise sous l'égide d'une Vierge à l'Enfant, réputée miraculeuse de surcroît. Quoi de plus efficace comme protection divine ? Quoi de plus puissant qu'une Madone réputée agissante ? Quoi de plus dissuasif, donc, qu'une Madone dont la renommée est telle, qu'il serait périlleux d'attaquer ses remparts, sur lesquels elle est représentée de surcroît ?

Ainsi, les enjeux des représentations religieuses en rapport avec les fortifications peuvent trouver un écho dans le phénomène de ces Vierges miraculeuses, particulièrement accru à la fin du XVIe siècle et au XVIIe siècle, en cette époque du renouveau catholique au lendemain des affronts protestants et du concile de Trente[16]. En effet, certaines légendes relatent la protection apportée par la Vierge (c'est-à-dire la fonction occupée par ses représentations sur les portes) lors de sièges de la ville.

L'exemple le plus parlant et le plus manifeste à ce propos est sans doute celui de la célèbre Notre-Dame de Hal, réputée pour ses vertus protectrices contre les fléaux de la guerre. En effet, les recueils de miracles qui lui sont consacrés[17] narrent les deux sièges subis par la ville durant les troubles religieux en 1489 et en 1580. À ce propos, une estampe illustrant le récit de *La diva virgo Hallensis* de Juste Lipse reproduit l'un de ces assauts (fig. 8), sans pourtant représenter la Vierge, qui, selon la légende, aurait quitté son sanctuaire à cette occasion pour apparaître sur les remparts de Hal, afin d'intercepter la pluie de boulets de canon dans son manteau, dont la fumée aurait teinté son visage en noir selon certaines spéculations.

Cette légende justifie son caractère de Vierge « toute Puissante » et « Protectrice » pour reprendre les qualificatifs qui lui sont attribués. D'ailleurs, selon Claude Maillard, la Vierge constituerait la seule protection de la ville indépendamment des remparts, puisqu'elle serait capable de faire « *ressentir les effets de sa force et de sa protection, en faveur des lieux où elle est honorée, au soulagement et consolation de ses serviteurs et à la confusion de ses ennemis* »[18]. Ainsi, à mesure que la renommée de ce type de sanctuaire marial grandie, que les pèlerinages se multiplient, que les miracles se succèdent, ces Vierges, et par là les villes dont elles sont les protectrices, sont craintes et participent également de ce caractère dissuasif évoqué ci-avant.

Conclusion

Cette brève étude a tenté de dégrossir différentes hypothèses à partir d'une matière « brute », encore non travaillée scientifiquement à ce jour. Elle pose la question des rapports entre les fortifications et les représentations religieuses apposées sur leurs portes ; entre une architecture fortifiée et un ornement *a priori* facultatif ; entre des stratégies de défense de type technique et de type symbolique. Car, qu'elles soient castrales ou urbaines, les portes sont à la fois une brèche dans la muraille et un lieu de passage de tout un chacun, nécessitant de ce fait une attention particulière, qui oscille entre d'une part, défense et protection, et d'autre part, ostentation et démonstration de pouvoir dans une perspective dissuasive. Par ailleurs, si ces hypothèses ont été envisagées distinctement les unes après les autres de façon quelque peu scolaire, c'est uniquement dans un souci de structure du propos. Cependant, il convient d'appréhender ces pistes de façon conjointe, tant elles se tissent des liens d'interdépendance les unes avec les autres. En effet, ces vierges et saints patrons nichés au haut des portes fortifiées jouent avant tout un rôle de protecteur, pour ne pas dire une fonction « apotropaïque », pour les habitants qui ont sollicité leur divine intercession, particulièrement dans leur dimension de Protectrices des troubles belliqueux, à l'image des Vierges miraculeuses. En même temps, ces statues, en tant qu'elles sont un ornement « facultatif » ajouté à l'organe défensif, participent d'un caractère ostentatoire, de démonstration de puissance par le soin qui leur est accordé. Ainsi, protection divine et esthétisme ostensible convergent pour conférer ensemble un effet de puissance, et par conséquent un effet de dissuasif vis-à-vis de l'ennemi qui doit attaquer l'image religieuse « à ses risques et périls ». Finalement, ces enjeux des représentations de Vierge et de saints participent de concert à l'effet de la fortification dans une défense passive. Elles

15. A. Le Roy, *Histoire de Nostre-Dame de Boulogne*, Boulogne-sur-Mer, 1642.
16. A. Delfosse, *La « Protectrice des Païs-Bas ». Stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, 2009.
17. Le principal ouvrage, pour ne citer que lui, est signé de Juste Lipse : J. Lipse, *Diva virgo Hallensis. Benefica eius en miracula fide atque ordine descripta*, Anvers, 1605.
18. C. Maillard, *Histoire de Nostre Dame de Hale*, Bruxelles, 1651, p. 68-70.



• Fig. 8. Anonyme, *Hal avec ses fortifications*, estampe, 1601. Musée de la ville de Hal. Cliché de A. Herman. Extrait de : J. Lipse, *Diva virgo Hallensis. Benefica eius en miracula fide atque ordine descripta*, Anvers, 1605.

jouent par là un rôle non négligeable, qui vient renforcer et s'ajouter à celui du simple organe défensif dans son acceptation proprement technique, dans une dimension encore négligée jusqu'à ce jour.

Ainsi, ce travail n'a fait qu'effleurer brièvement les rapports entre représentations religieuses et fortifications. Les quelques pistes dégagées ici mériteraient sans doute de nouveaux éclairages et une étude plus approfondie vers une nouvelle approche dans la recherche sur les fortifications. C'est en outre une première pierre apportée à un édifice qu'il reste encore à construire, une porte ouverte (non plus fortifiée, mais bien symbolique) vers de nouvelles perspectives concernant ce type de représentation, et plus généralement à propos de l'ornement, trop souvent négligé dans son lien avec l'architecture défensive.

Bibliographie :
Baudoin J., *Normandie. Ile-de-France*, Nonette, 1992 (La sculpture flamboyante).
Contamine Ph., « Les fortifications urbaines en France à la fin du Moyen Age : aspects financiers et économiques », *Revue Historique*, t. 260, fasc. 1 (527), juillet-septembre 1978, p. 23-47.
Delfosse A., *La « Protectrice des Païs-Bas ». Stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, 2009.
Isnard I., « Ferté-Milon (La). Château. XIVe-XVe siècle » dans Ministère de la Culture et de la Communication, *Inventaire général du patrimoine culturel – Architecture*, 1997 [[http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_5=LBASE&VALUE_5=PA00115673], (22/12/2012).
Lipse J., *Diva virgo Hallensis. Benefica eius en miracula fide atque ordine descripta*, Anvers, 1605.
Gardner J., « Introduction to the Iconography of the Medieval Italian City Gates », *Dumbarton Oaks Papers*, vol. 41, 1987, p. 199-213.
Guenée B. et Lehoux F., *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.
Maillard C., *Histoire de Nostre Dame de Hale*, Bruxelles, 1651.
Mesqui J. et Ribéra-Pervillé C., « Les châteaux de Louis d'Orléans et leurs architectes (1391-1407) », *Bulletin Monumental*, t. 138, 1980, p. 293-345.
Ratté F., « Architectural Invitations : Images of City Gates in Medieval Italian painting », *Gesta*, vol. 38, No. 2, 1999, p. 142-153.